

**Session du 23 septembre 2013**  
**Intervention René Mangin**  
**Groupe socialiste et républicain**  
**Les emplois d'avenir**

---

Monsieur le Président,  
Chers collègues,

C'est une réelle satisfaction pour nous que le Conseil général s'engage encore plus fortement dans le soutien aux emplois d'avenir.

Face aux effets de la crise, face à une situation difficile pour les jeunes à s'insérer sur le marché du travail, plus que jamais les collectivités, les acteurs du territoire doivent unir leurs efforts pour trouver une réponse au problème de l'emploi des jeunes.

Notre volonté est de permettre à des jeunes de trouver leur voie, d'accéder à un emploi, de prendre leur destin en main.

Il s'agit de réagir face à la précarité de la jeunesse

Je ne reviendrai pas dans le détail sur le contenu du dispositif que nous souhaitons développer mais je souhaite mettre en relief, un élément fort.

Notre collectivité fait le choix de ne pas se positionner comme simple « porteur de contrats » mais d'aller beaucoup plus loin, vers un rôle d'accompagnateur de démarche », « de projets ».

Ce rôle d'accompagnement traduit notre objectif d'agir dans la durée. En aidant au développement de projets, nous aidons à construire des solutions sur le long terme.

Le choix se veut aussi novateur dans la possibilité offerte aux jeunes de créer leur propre emploi grâce à la mise en place d'une pépinière de projets dédiée aux emplois d'avenir.

Par cette démarche, nous oeuvrons à la sensibilisation des jeunes à la création d'activités sous forme coopérative et solidaire. Et surtout nous leur offrons un cadre privilégié de développement de projets en mettant à disposition les moyens de donner corps à leurs idées.

Nous avons choisi un dispositif qui donne toute sa place à la créativité et à l'inventivité.

Les emplois d'avenir permettent aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle, formatrice et porteuse d'un horizon éclairé pour leur avenir.

Nous avons un rôle fort à jouer par notre capacité à mettre en réseau les acteurs, à faire se croiser les synergies et les compétences et à créer les dynamiques nécessaires au développement de la démarche.

Nous avons le devoir de tout faire dans la bataille pour l'emploi. Ce combat que nous menons ne pourra réussir que si collectivement nous nous mobilisons.

Je rappellerai aussi que notre collectivité a mis en place d'autres dispositifs en faveur des jeunes comme la prime à l'ancrage territorial des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur pour la création et la reprise d'entreprise.

Nous renversons la logique classique du soutien à l'emploi, en aidant les jeunes à être acteurs de leur avenir.

Je vous remercie